
Présentation de la campagne ANS en Occitanie

2026

PROJET SPORTIF TERRITORIAL

SOMMAIRE

1. Orientations 2026 de la campagne PST en Occitanie
2. Répartition des crédits ANS 2026
3. Objectifs de gestion 2026
4. Professionnalisation du mouvement sportif
5. Autres politiques publiques
6. Annuaire SDJES/DRAJES Occitanie

1. ORIENTATIONS 2026 DE LA CAMPAGNE PST EN OCCITANIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. ORIENTATIONS 2026

La note n°2026-DFT-03 du 10 avril 2026 précise les modalités de mise en œuvre des orientations et des directives liées à la mise en place des projets sportifs territoriaux pour l'année 2026, votées au CA de l'ANS du 8 décembre 2025.

La mise en place du PST comprend :

- I. Le soutien à la professionnalisation du mouvement sportif
- II. Le soutien aux actions liées aux politiques publiques du sport et à la déclinaison territoriale

Au-delà des grands rendez-vous internationaux de 2028 et 2030, l'année 2026 doit avant tout **contribuer à renforcer l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous et à faire progresser durablement le nombre de pratiquants sur l'ensemble du territoire.**

Le PST 2026 s'inscrit pleinement dans l'ambition de faire du sport un vecteur d'éducation, d'insertion, de santé, d'inclusion et de transition écologique, tout en contribuant à faire de la France une Nation plus sportive (**Augmentation de 3 millions du nombre de pratiquants à l'horizon 2027**).



NOTE DE SERVICE

RELATIVE AUX PROJETS
SPORTIFS TERRITORIAUX
(PST) POUR L'ANNEE 2026

Note n°2026-DFT-03
10/04/2026



2. REPARTITION DES CREDITS ANS 2026

Répartition des crédits ANS 2026 en Occitanie

Crédits totaux 2025:

5 913 294€

Professionalisation:

4 943 294€

Autres politiques publiques:

970 000€

Crédits totaux 2026:

5 658 681 €  (- 254 613€)

Professionalisation:

4 613 681 €  (- 329 613€)

Autres politiques publiques:

1 045 000 €  (+ 75 000€)



2.1 – Répartition des crédits ANS PST 2026 en Occitanie

ANS PST	Part	Montant (€)
Professionalisation du mouvement sportif	81,53%	4 613 681€
Déclinaison territoriale – autres politiques publiques	18,47%	1 045 000€
TOTAL	100,00 %	5 658 681€

Professionalisation du mouvement sportif	Montant
Création emplois ANS / aides ponctuelles	758 200€
Emplois classiques ANS renouvelés	1 909 881€
Emplois ESQ renouvelés	545 600€
Emplois socio-sportifs renouvelés	1 400 000€

Autres politiques publiques	Montant
Lutte contre les violences dans le sport	60 000€
Actions PST: AA, JAN, SRAV, orientations prioritaires (parasport et féminisation), sport santé, territoires carencés	985 000€

2.2 – Répartition des crédits ANS 2026: EMPLOI AGENCE



Clés de répartition – niveau départemental



Population	40 %	227 460€
Licences	25 %	142 163€
Taux de pauvreté	20 %	113 729€
Part fixe	15 %	85 298€



2.3 – Répartition des crédits ANS 2026: AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES



Clés de répartition – niveau départemental



Population	40 %	313 500€
Licences	25 %	195 937€
Taux de pauvreté	20 %	156 750€
Part fixe	15 %	117 563€



PST ANS: répartition des crédits par territoire 2026

SERVICE	Part Territoriale Professionalisation	Part Territoriale Autres politiques publiques	TOTALS	
Crédits	4 613 681 €	1 045 000 €	5 658 681 €	%
DR OCC	725 550 €	261 250 €	986 800 €	17,44%
SDJES 09	221 722 €	35 728 €	257 450 €	4,55%
SDJES 11	190 326 €	54 050 €	244 376 €	4,32%
SDJES 12	202 428 €	43 592 €	246 020 €	4,35%
SDJES 30	405 301 €	86 617 €	491 918 €	8,69%
SDJES 31	818 832 €	142 832 €	961 664 €	16,99%
SDJES 32	145 957 €	36 878 €	182 835 €	3,23%
SDJES 34	668 123 €	119 713 €	787 836 €	13,92%
SDJES 46	141 443 €	34 792 €	176 235 €	3,11%
SDJES 48	107 879 €	27 122 €	135 001 €	2,39%
SDJES 65	196 868 €	39 719 €	236 587 €	4,18%
SDJES 66	215 453 €	65 127 €	280 580 €	4,96%
SDJES 81	244 580 €	54 277 €	298 857 €	5,28%
SDJES 82	329 218 €	43 303 €	372 521 €	6,58%

3. Droits de tirage PST Professionnalisation 2026

Service	EMPLOI EN COURS AGENCE					CREATION EMPLOI 2026
	TOTAL EMPLOI EN COURS ET CREATION	TOTAL EMPLOI EN COURS	Emploi Agence	Emploi Socio-Sportif	ESQ para sport	Création pluriannuelle/aide ponctuelle
Droit de tirage	4 613 681 €	3 855 481 €	1 909 881 €	1 400 000 €	545 600 €	758 200 €
DR-OCC	725 550 €	536 000 €	348 000 €	100 000 €	88 000 €	189 550 €
DD09	221 722 €	195 800 €	80 600 €	80 000 €	35 200 €	25 922 €
DD11	190 326 €	151 110 €	115 910 €	- €	35 200 €	39 216 €
DD12	202 428 €	170 800 €	95 600 €	40 000 €	35 200 €	31 628 €
DD30	405 301 €	342 456 €	107 256 €	200 000 €	35 200 €	62 845 €
DD31	818 832 €	715 200 €	280 000 €	400 000 €	35 200 €	103 632 €
DD32	145 957 €	119 200 €	84 000 €	- €	35 200 €	26 757 €
DD34	668 123 €	581 265 €	226 065 €	320 000 €	35 200 €	86 858 €
DD46	141 443 €	116 200 €	81 000 €	- €	35 200 €	25 243 €
DD48	107 879 €	88 200 €	53 000 €	- €	35 200 €	19 679 €
DD65	196 868 €	168 050 €	132 850 €	- €	35 200 €	28 818 €
DD66	215 453 €	168 200 €	133 000 €	- €	35 200 €	47 253 €
DD81	244 580 €	205 200 €	90 000 €	80 000 €	35 200 €	39 380 €
DD82	329 218 €	297 800 €	82 600 €	180 000 €	35 200 €	31 418 €

3. OBJECTIFS DE GESTION 2026

Les objectifs de gestion 2026

Afin de croiser davantage les PSF et les PST, les fédérations via la note de service relative aux PSF, doivent :

- **diffuser leur note de cadrage PSF aux DRAJES** et aux acteurs de la gouvernance territoriale et d'y joindre leur stratégie emploi. Les fédérations sont également invitées à **rédiger une note stratégique par région avec un diagnostic territorial de leur discipline ainsi que les priorités / enjeux spécifiques pour leur(s) discipline(s) sur ce territoire**. Ces notes pourront ainsi être partagées au sein des conférences régionales du sport et des conférences des financeurs du sport.
- **émettre, dans OSIRIS, un avis sur les dossiers de demandes de subvention « emploi » déposés par leurs structures déconcentrées et leurs associations affiliées**, qui sera pris en compte par les délégués territoriaux et présenté en conférence des financeurs du sport.
- inviter, en fonction de leur niveau de structuration, en qualité d'observateur-trice :
 - ✓ les référents SDJES lors des commissions (d'attribution et/ou de bilan) départementales,
 - ✓ les référents de la DRAJES aux commissions (d'attribution et/ou de bilan) régionales.

De la même manière, les services sont invités à transmettre aux fédérations les orientations territoriales et/ou les diagnostics en lien avec les CRDS à l'ensemble des fédérations.

Le calendrier 2026



OUTILS DE GESTION : LecompteAsso (LCA)

Rappel des codes de subvention pour chaque département:

Département	Code	Département	Code
Ariège (09)	155	Lot (46)	163
Aude (11)	156	Lozère (48)	164
Aveyron (12)	157	Haute-Pyrénées (65)	152
Gard (30)	158	Pyrénées Orientales (66)	150
Haute-Garonne (31)	389	Tarn (81)	165
Gers (32)	159	Tarn-et-Garonne (82)	154
Hérault (34)	161	DRAJES Occitanie	2511

Chaque association doit transmettre son compte-rendu financier des actions financées en 2025 via le LCA avant le 30/06/2026

Nouveauté 2026: signature électronique des documents ANS



Plateforme YOU SIGN

- La signature électronique est un procédé technique et juridique permettant à des individus d'apporter **consentement et approbation** à des documents numériques. Cet outil respecte des conditions et des normes fixées et contrôlées par les autorités européennes et françaises.
- Les critères principaux que doit respecter une signature électronique sont:
 - ✓ **L'identification de la personne qui signe**
 - ✓ **La preuve de consentement du signataire**
 - ✓ **La garantie de l'intégrité du document (contenu figé dans le temps)**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4. PROFESSIONALISATION DU MOUVEMENT SPORTIF



Soutien à la professionnalisation

Emplois Agence

- Les emplois seront contractualisés sur une durée de 2 ou 3 ans :
- Plafond de l'aide : 12 K€ par an et par emploi (pour un emploi CDI à plein temps et pour une année complète, soit 12 mois).
- Possibilité d'attribuer des aides ponctuelles à l'emploi portant sur une seule année (CDD possible).
- Renouvellement des emplois agence portant sur la 3ème année.
- Les emplois sont recrutés prioritairement en cohérence avec les orientations nationales.

Emplois Sportifs Qualifiés

- Emplois contractualisés sur 3 ans avec une aide d'un montant de 17,6 K€ par an et par emploi.
- Ces postes sont prioritairement réservés aux Fédérations Handisport, Sport Adapté ou aux fédérations ayant une délégation parasport.

Emplois Socio-Sportifs

- Objectif du dispositif: accompagner l'insertion professionnelle dans et par le sport dans les territoires carencés,
- Subvention pluriannuelle de 60K€ échelonnée sur 4 ans (10K€ en 2024 et 2027 ; 20K€ en 2025 et 2026).
- Conditions particulières : rémunération au groupe IV de la CCNS pour une mission dédiée à 100% à l'insertion par le sport pour des éducateurs déjà en possession d'une carte professionnelle et participation à une formation spécifique obligatoire.

Les objectifs de gestion 2026: Professionnalisation

Quel que soit le dispositif emploi concerné, l'attribution d'une aide à l'emploi est conditionnée au respect :

- du contrôle d'honorabilité des dirigeants et des salariés de l'association,
- d'une convention collective par l'employeur lorsqu'elle s'applique sur le territoire concerné,
- Pour le recrutement d'un éducateur sportif, à la détention d'une carte professionnelle en cours de validité (diplôme reconnu par le Code du Sport).

Une attention particulière sera portée (fil rouge) :



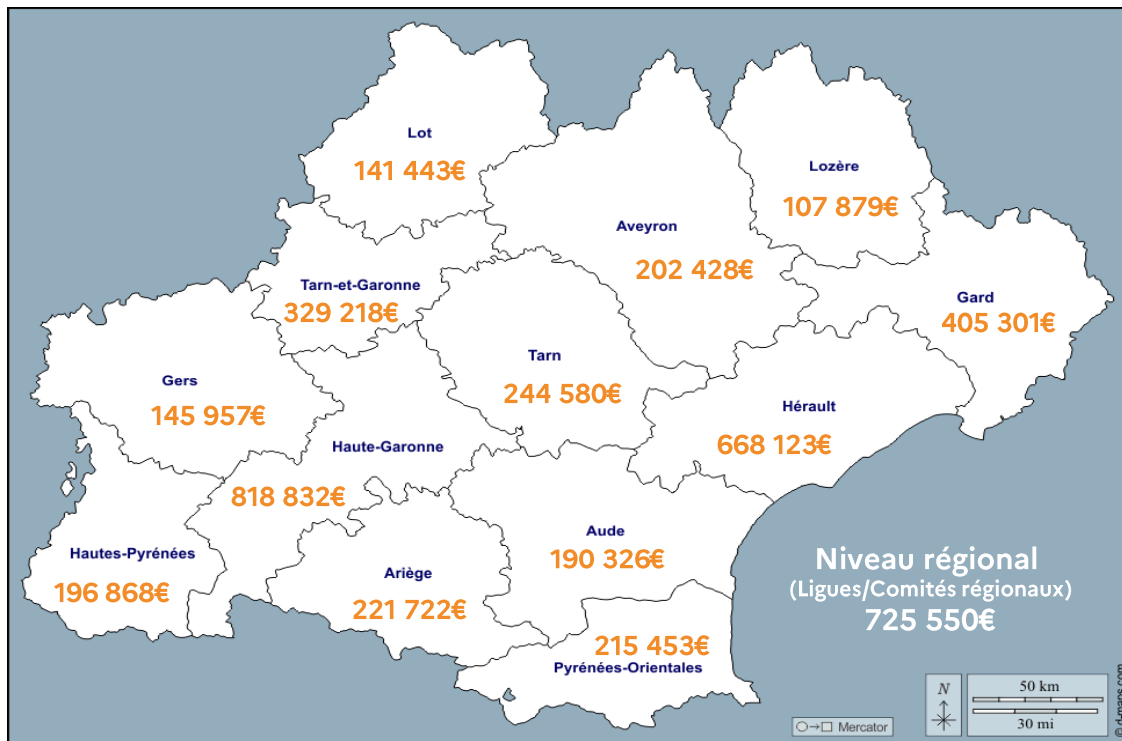
Aux créations d'emplois comprenant des missions de développement, en cohérence avec :

- Les déclinaisons territoriales portées par les fédérations dans le cadre de leurs PSF ;
- Le développement de la pratique à destination des publics prioritaires (les femmes et les jeunes filles et les personnes en situation de handicap) et en adéquation avec les enjeux nationaux à fort impact (santé, éducation, développement durable...);
- Les structures veilleront également à mettre en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte d'un équilibre à moyen terme entre les bénéficiaires femmes et hommes des aides à l'emploi de l'Agence.

Création des emplois AGENCE : comparatif des crédits 2025/2026

SERVICE	Part Territoriale Professionnalisation 2025	Part Territoriale Professionnalisation 2026	Différence	
Droits de tirage	1 181 000 €	758 200 €	-422 800 €	-35,80%
DR OCC	295 250 €	189 550 €	-105 700 €	-35,80%
SDJES 09	40 592 €	25 922 €	-14 670 €	-36,14%
SDJES 11	61 113 €	39 216 €	-21 897 €	-35,83%
SDJES 12	49 585 €	31 628 €	-17 957 €	-36,21%
SDJES 30	96 406 €	62 845 €	-33 561 €	-34,81%
SDJES 31	162 136 €	103 632 €	-58 504 €	-36,08%
SDJES 32	41 851 €	26 757 €	-15 094 €	-36,07%
SDJES 34	134 626 €	86 858 €	-47 768 €	-35,48%
SDJES 46	39 129 €	25 243 €	-13 886 €	-35,49%
SDJES 48	30 742 €	19 679 €	-11 063 €	-35,99%
SDJES 65	45 254 €	28 818 €	-16 436 €	-36,32%
SDJES 66	73 560 €	47 253 €	-26 307 €	-35,76%
SDJES 81	61 835 €	39 380 €	-22 455 €	-36,31%
SDJES 82	48 921 €	31 418 €	-17 503 €	-35,78%

Part budgétaire PST professionnalisation par territoire 2026



TOTAL
4 613 681€



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**


*Liberté
Égalité
Fraternité*



5. AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

Les objectifs de gestion 2026: Autres politiques publiques

Une enveloppe de **1 045 000€** financera en 2026 des actions locales répondant aux enjeux nationaux du sport, notamment le sport santé, la lutte contre les dérives, les violences et les discriminations dans le sport et les savoirs sportifs fondamentaux. **Dans un objectif de simplification de l'action de l'État, les crédits ne sont pas prédéterminés par politique publique.**

 **Les délégués territoriaux** définissent les priorités de financement en cohérence avec les orientations nationales.

Les financements s'organisent prioritairement autour de 4 axes :

- Développement du parasport avec l'inscription des clubs dans le programme Club inclusif et le Handiguide des Sports
- Développement de la pratique féminine
- Soutien aux territoires carencés notamment les QPV et les ZFRR
- Développement du sport-santé

Plan de prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique

L'Agence Nationale du Sport consacre des crédits au déploiement de ce plan, qui vise à accompagner les actions menées en matière d'apprentissage de la natation et d'apprentissage de l'aisance aquatique, autour de deux dispositifs :

- **le dispositif « Aisance aquatique »** s'articule autour de 2 volets :
 - pour la mise en place d'actions d'apprentissage de l'aisance aquatique à destination d'enfants de 4 à 6 ans (désignée sous le terme de « classe bleue » sur le temps scolaire ou « stage bleu » sur le temps extra-scolaire) ;
 - pour l'organisation de formations à l'enseignement de l'aisance aquatique
- **le dispositif « J'apprends à nager »** pour soutenir des stages d'apprentissage de la natation pour les enfants de 6 à 12 ans ne sachant pas nager, résidant prioritairement dans les zones carencées (quartiers de la politique de la ville [QPV] et zones de revitalisation rurale [ZFRR]) ;



Comme en 2025, ces crédits n'ont pas été prédéterminés par politique publique. Les services ont ainsi établi leur propre priorité.

Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

- Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » permet la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des **enfants âgés de 6 à 12 ans** avant l'entrée au collège, et jusqu'à 18 ans pour les enfants en situation de handicap.
- L'acquisition des compétences du SRAV se déroule en trois paliers : l'objectif du 3ème bloc est de savoir circuler en situation réelle.

Dans ce cadre, 3 actions peuvent être financées :

- **Des interventions qui incluent le bloc 3 du SRAV** : soit un programme complet (blocs 1, 2 et 3), soit des blocs 3 qui viennent compléter des blocs 1 et 2 réalisés par une autre structure ;
- **Des formations d'intervenants**, en capacité de réaliser l'ensemble du programme SRAV (blocs 1, 2 et 3)
- **Des actions permettant de faciliter l'accès et l'usage** (entretien, recyclage) du matériel.



Comme en 2025, ces crédits n'ont pas été prédéterminés par politique publique. Les services ont ainsi établi leur propre priorité.

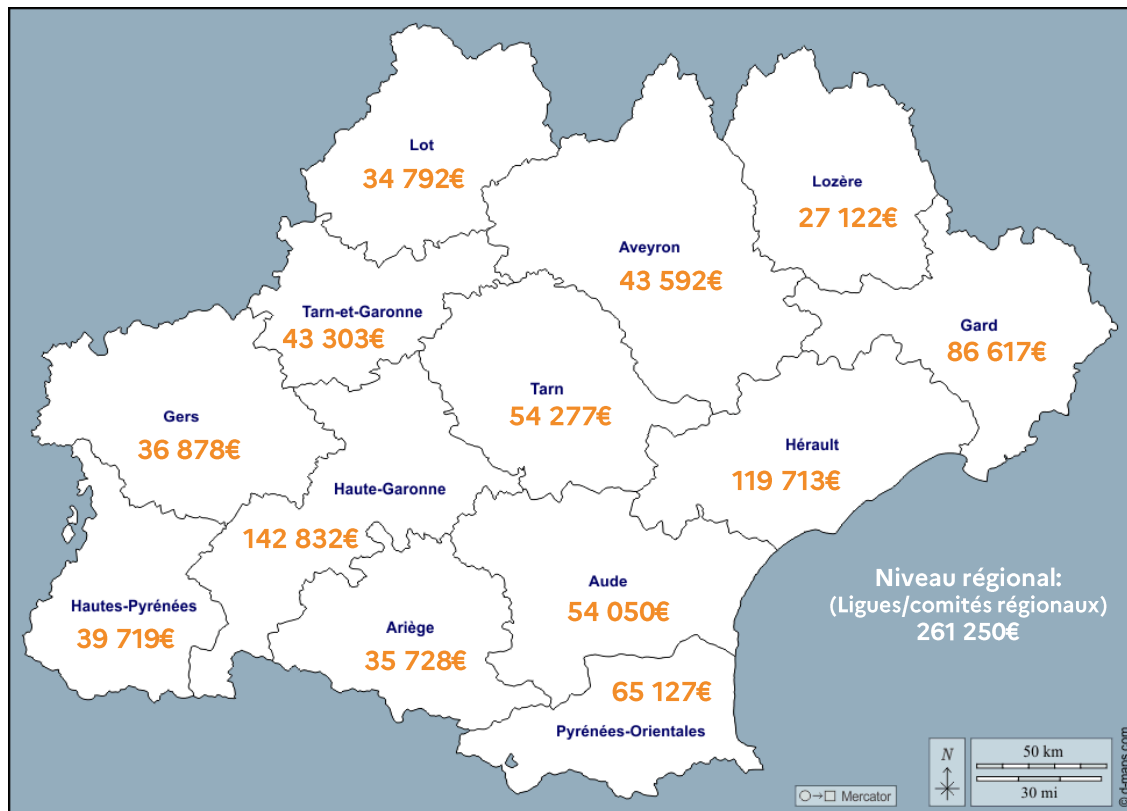
La lutte contre les violences dans le sport

- En cohérence avec les règles de gestion des emplois aidés, une enveloppe régionale de **60 000 €** sera consacré prioritairement aux financements des porteurs d'actions de formation des dirigeants et salariés des structures soutenus par l'agence dans le cadre de son enveloppe de soutien à la professionnalisation. Elle sera gérée directement par la DRAJES. Les formations soutenues seront intégrées à un catalogue régional de formation.
- D'autres actions régionales de sensibilisation ou prévention des violences à destination d'un public jeune pourront être soutenues si l'enveloppe financière le permet.

PST autres politiques publiques: comparatif des crédits 2025/2026

SERVICE	Crédits 2025	Crédits 2026	Différence	
Crédits	970 000 €	1 045 000 €	75 000 €	7,73%
DR OCC	280 000 €	261 250 €	- 18 750 €	- 6,70%
SDJES 09	31 621 €	35 728 €	4 107 €	12,99%
SDJES 11	47 608 €	54 050 €	6 442 €	13,53%
SDJES 12	38 627 €	43 592 €	4 965 €	12,86%
SDJES 30	75 100 €	86 617 €	11 517 €	15,33%
SDJES 31	126 304 €	142 832 €	16 528 €	13,09%
SDJES 32	32 602 €	36 878 €	4 276 €	13,11%
SDJES 34	104 874 €	119 713 €	14 839 €	14,15%
SDJES 46	30 482 €	34 792 €	4 310 €	14,14%
SDJES 48	23 948 €	27 122 €	3 174 €	13,26%
SDJES 65	35 253 €	39 719 €	4 466 €	12,67%
SDJES 66	57 303 €	65 127 €	7 824 €	13,66%
SDJES 81	48 169 €	54 277 €	6 108 €	12,68%
SDJES 82	38 109 €	43 303 €	5 194 €	13,63%

Part budgétaire « Autres politiques publiques » par territoire



**TOTAL
1 045 000€**

Point clés à retenir

- ✓ Réduction des crédits PST professionnalisation et augmentation des crédits du PST autres politiques publiques
- ✓ Augmentation de l'enveloppe régionale : 60 000€ (50 000€ en 2025) dédiée aux violences dans le sport
- ✓ Création d'un catalogue régional de formation sur la lutte contre les violences dans le sport (début septembre)
- ✓ Obligation d'une séquence de formation de 7h minimum portant sur les violences dans le sport pour les conventions emploi pluriannuelles 2024/2025



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



6. ANNUAIRE SDJES/DRAJES OCCITANIE



Ariège (09)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
CELIE DE COCK	Lauriane	Emploi-apprentissage Autres politiques publiques	lauriane.celie@ac-toulouse.fr	07 86 63 86 49
CAZABONNE	Julie	Administrative	julie.cazabonne@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 50
VILLEMUS	Arnaud	Savoirs sportifs fondamentaux	arnaud.villemus@ac-toulouse.fr	06 27 16 82 26

Aude (11)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
MERCIER	Mathieu	Emploi-apprentissage Savoirs sportifs fondamentaux	mathieu.mercier@ac-montpellier.fr	04 34 42 91 54 06 14 51 50 78
CRISMANOVICH	Sylvain	Autres politiques publiques	sylvain.crismanovich@ac-montpellier.fr	04 34 42 91 73



Aveyron (12)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
LECLERC	Julie	Emploi-apprentissage Savoirs sportifs fondamentaux (AA et JAN) Autres politiques publiques	sdjes12-promotion-sports@ac-toulouse.fr julie.leclerc1@ac-toulouse.fr	05 67 76 53 41 06 46 82 69 57
FAVORI	Didier	SRAV	didier.favori@ac-toulouse.fr	05 67 76 53 42

Gard (30)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
HOFER	Laurent	Emploi-apprentissage Savoirs sportifs fondamentaux Autres politiques publiques	laurent.hofer@ac-montpellier.fr	06 23 55 93 80



Annuaire des référents PST 2026 par département

Haute Garonne (31)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
JIMENEZ	Jules	emploi-apprentissage	jules.jimenez@ac-toulouse.fr	05 36 25 86 62 06 12 87 69 65
BRIAND	Pascal	Autres politiques publiques	pascal.briand@ac-toulouse.fr	05 36 25 78 99
MONTERO	Brigitte	Savoirs sportifs fondamentaux	brigitte.montero@ac-toulouse.fr	05 36 25 86 35 06 27 99 53 11
DI SCALA	Sandrine	Administrative	sandrine.di-scala@ac-toulouse.fr	05 36 25 86 37

Gers (32)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
CROCHET	Jean Pascal	emploi-apprentissage	jean-pascal.crochet@ac-toulouse.fr	06 80 62 50 29
REBOUL	David	Savoirs sportifs fondamentaux Autres politiques publiques	david.reboul1@ac-toulouse.fr	06 84 74 69 98
BONNARD	Claire	Administrative	claire.bonnard@ac-toulouse.fr	05 8 67 22 38



Annuaire des référents PST 2026 par département

Hérault (34)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
PICCA	Stéphanie	Emploi-apprentissage	stephanie.picca@ac-montpellier.fr	04 48 18 40 18
LAPEYRONIE	Hélène	Administrative	helene.lapeyronie@ac-montpellier.fr	04 48 18 40 08
DECHAVANNE	Guillaume	Savoirs sportifs fondamentaux (JAN/AA)	guillaume.dechavanne@ac-montpellier.fr	06 72 56 97 83
VIDAL	Michel	"Savoir rouler à vélo" et sport santé	michel.vidal@ac-montpellier.fr	04 48 18 40 16
BALTHAZARD-RICHE	Mathieu	Autres politiques publiques: violences sexuelles	mathieu.balthazard@ac-montpellier.fr	04 48 18 40 17



Annuaire des référents PST 2026 par département

Lot (46)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
DECHARME	Eric	Emploi-apprentissage Autres politiques publiques	eric.decharme@ac-toulouse.fr	07 87 71 50 45
THEIS	Hugo	Savoirs sportifs fondamentaux	hugo.theis@ac-toulouse.fr	06 70 38 53 86

Lozère (48)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
NASTORG	Nathalie	Emploi-apprentissage	nathalie.nastorg@ac-montpellier.fr	04 30 43 51 85
DENIS	Laëtitia	Savoirs sportifs fondamentaux et autres politiques publiques	laetitia.denis@ac-montpellier.fr	04 30 43 51 86
LE-GOUE-SINQUIN	Gwenolé	Administratif	gwenole.le-goue-sinquin@ac-montpellier.fr	04 30 43 51 90



Hautes-Pyrénées (65)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
CAZENAVE	Rémy	Emploi-apprentissage Autres politiques publiques (SRAV)	remy.cazenave@ac-toulouse.fr	05 67 76 58 50 06 29 48 80 90
BENOIT	Françoise	Savoirs sportifs fondamentaux (JAN/AA)	francoise.benoit@ac-toulouse.fr	05 67 76 58 49
FERRE	Sylvie	Administrative	sylvie.ferre@ac-toulouse.fr	05 67 76 58 68

Pyrénées orientales (66)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
WOZNIACK	Patrick	Emploi-apprentissage Savoirs sportifs fondamentaux Autres politiques publiques	patrick.wozniack@ac-montpellier.fr	06 86 90 65 65



Annuaire des référents PST 2026 par département

Tarn (81)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
LANDEMAINE	Florence	Emploi-apprentissage et autres politiques publiques	florence.landemaine@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 40 07 50 68 06 47
BROUTIN	Hermine	Savoirs sportifs fondamentaux	hermine.broutin@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 40 07 50 68 06 47
SAGE	Martine	Administrative	sdjes81-ans@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 38

Tarn et Garonne (82)

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
BASTIDE	Patrick	Emploi-apprentissage et savoirs sportifs fondamentaux	patrick.bastide@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 41
GORINAT	Patrick	Autres politiques publiques	patrick.gorinat@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 45



DRAJES Occitanie

NOM	PRENOM	Référent(e)	MAIL	TEL
DUBOIS	Fabrice	Emploi-apprentissage Savoirs sportifs fondamentaux	fabrice.dubois@region-academique-occitanie.fr	04 48 18 40 58
LUCIANI	Delphine	Administrative	ce.drajes.sports@region-academique-occitanie.fr delphine.luciani@region-academique-occitanie.fr	04 48 18 40 59
Dr COSTE	Olivier	Sport santé	olivier.coste@region-academique-occitanie.fr	06 78 06 46 71
PATRY	Christophe	Sport santé	christophe.patry@region-academique-occitanie.fr	04 48 18 40 60
SINGLA	Amandine	Lutte violences sexistes et sexuelles	amandine.singla@region-academique-occitanie.fr	04 48 18 40 56 06 03 82 85 58

Questions diverses